

DIRECTION CENTRE ANCIEN

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24TJ80

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Travaux d'étanchéité des balcons

Lieu de la demande : SDC Résidence Grand Soleil – 6 ave J. Jaurès (côté parking Libération)

Du 20/09/2024 AU 22/11/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.

Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.

Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.

Vu le code pénal notamment l'article R610-5.

Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **ETPHOBAT – 655 rue Denis Papin 13340 ROGNAC** pour le compte de : **SCD Résidence Grand Soleil**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.


Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **28 JUIN 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



Le Maire,
Eric Le Dissès





ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION

En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

SDC Résidence Grand Soleil - 6 avenue Jean Jaurès
(côté parking de la Libération)

13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

ETPHOBAT

Adresse

655 avenue Denis Papin 13340 ROGNAC

Tél./FAX

Mail

contactetphobat.fr

POUR LE COMPTE DE

SDC Résidence Grand Soleil (Syndic FONCIA)

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

Du 20/09/2024 au 22/11/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Etanchéité des balcons

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui

Non

HORAIRES DE CHANTIER : 7H00 - 15H00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN
(Pour mouvement des bennes)

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE + GRILLES HERAS - GOULOETTE
+ MONTE CHARGE SELON PLAN CI-JOINT

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER (Sortie de
camion - Bd de la Libération)

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain
Non soumis à accord

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD
AVIS FAVORABLE



DEMANDE D'ARRETE DE CIRCULATION

En date du 14/06/2024

ADRESSE DES TRAVAUX

6 Avenue Jean Jaurès, Résidence Grand Soleil, 13700

Marignane

LE PETITIONNAIRE (nom de l'entreprise effectuant les travaux)

ETPHOBAT

Adresse (du pétitionnaire)

655 Avenue Denis Papin, 1340 Rognac

Tél./FAX

04 42 87 53 04

Mail

contact@etphobat.fr

Travaux pour le compte de (Nom)

SDC Résidence Grand Soleil (Syndic Foncia)

Présidente : Mme Roung tel: 06 73 65 29 64 pour tous renseignements.

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

8 semaines 30/09/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Travaux d'étanchéité sur terrasses du 2^{em} étage sur toute la longueur des Bâtiment côté parking libération. Pose 1 benne côté droit du Bt, avec gablotte pour prescriptions techniques descente des gravats.

Horaires de chantier 7h - 15h

TRAVAUX DE NUIT

Passage VL et PL

STATIONNEMENT INTERDIT + Panneaux

Installation

Echafaudage (dimensions)

Benne (en m3) Benne 8m³

Camion (tonnage)

dépose sur emplacement parking libération

A noter change clôture, Héris + Affichage

Joindre: plan de situation et le cas échéant autorisation d'urbanisme

Formulaire renseigné à envoyer à l'adresse suivante: dst@ville-marignane.fr

ETPHOBAT

Etanchéité Phocéenne du Bâtiment

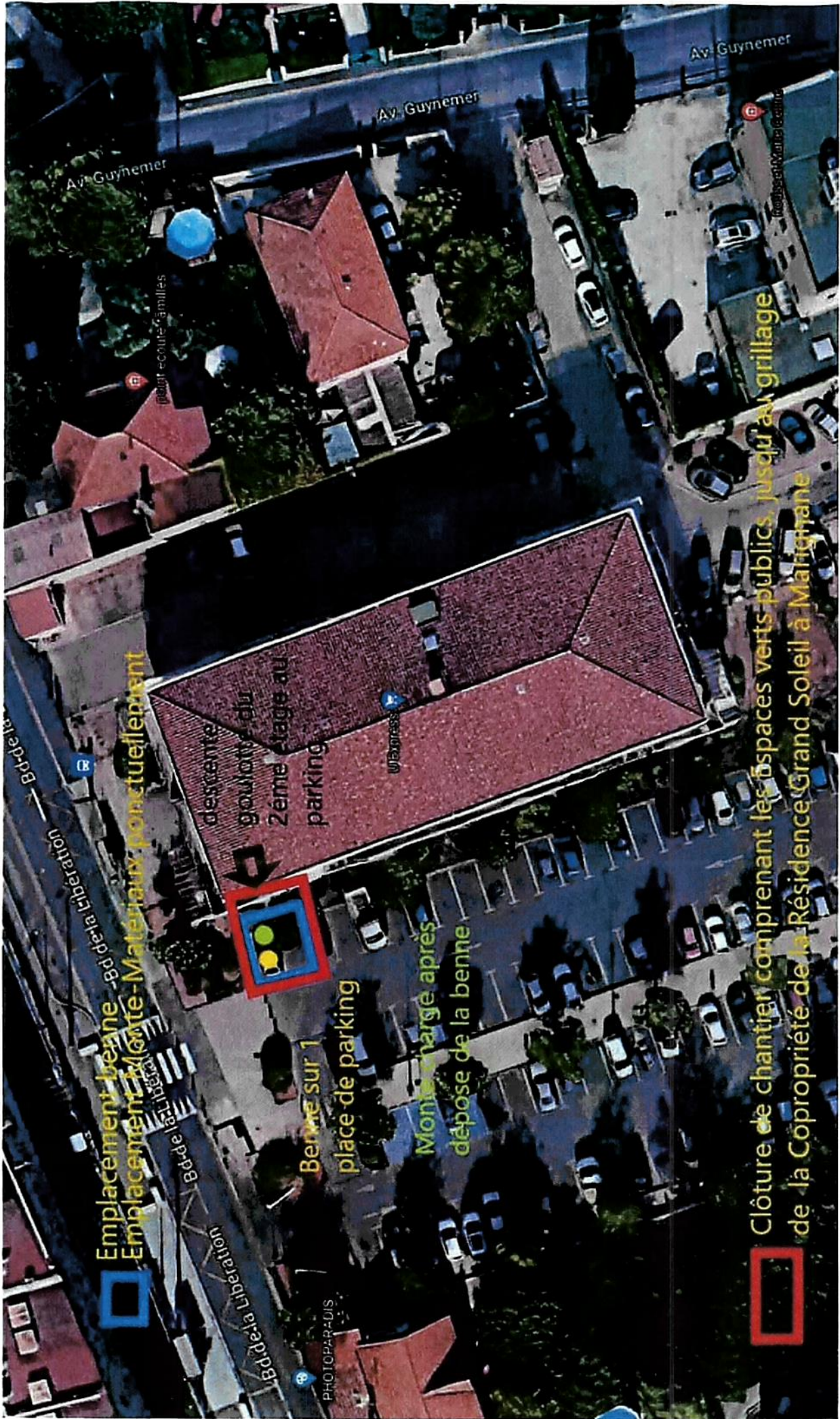
ZI Nord - 655, rue Denis Papin

13340 ROGNAC

Tél. 04 42 87 53 64

RC 392 993 665 Salon

contact@etphobat.fr

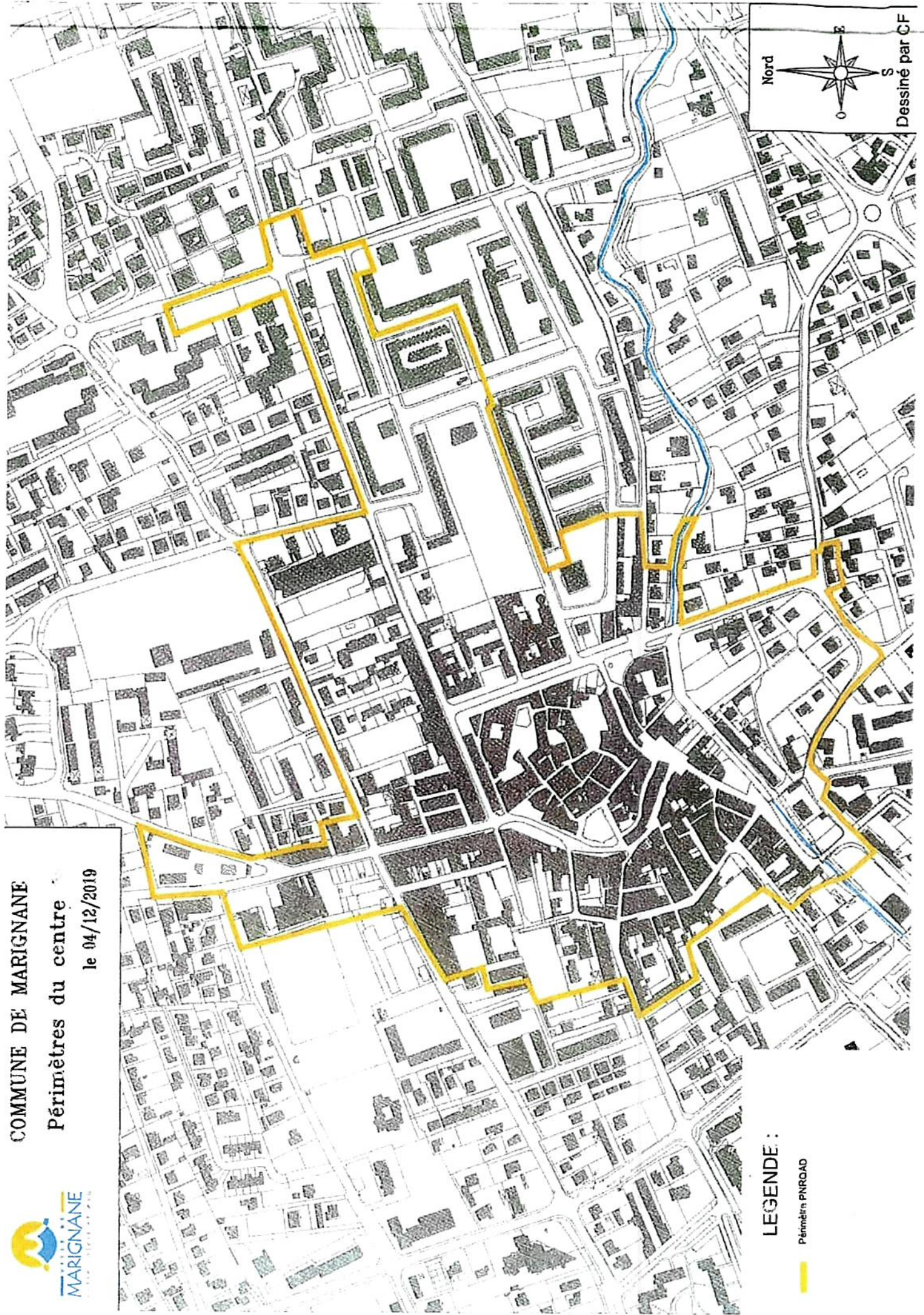


Emplacement benne
Emplacement Monte-Matériaux ponctuellement

Benne sur 1
place de parking
Monte charge après
dépose de la benne

Clôture de chantier comprenant les espaces verts publics, jusqu'au grillage
de la Copropriété de la Résidence Grand Soleil à Marguerite





LEGENDE :

Périmètres PNRQAD



